

Initiatives ministérielles

Je voudrais souligner que la contribution la plus valable que le Canada puisse faire à la force d'intervention serait de fournir un support dans le domaine des télécommunications, de la logistique et de la médecine. J'aimerais aussi souligner que je suis en faveur de la force d'intervention. Nous avons le devoir moral d'appuyer les efforts de paix en Bosnie, et nos troupes seront à la hauteur de la tâche qu'elles seront appelées à effectuer.

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, Réf.): Madame la Présidente, j'ai écouté très attentivement les observations de la députée. J'apprécie le courage qu'il lui a fallu pour faire certains commentaires qui vont clairement à l'encontre de la position déclarée de son parti et du gouvernement.

Ses remarques ne s'éloignent pas tellement de la position du Parti réformiste qui, comme on le sait, s'oppose ostensiblement à l'engagement de troupes de combat canadiennes, lesquelles sont mal préparées, mal dirigées et mal équipées, comme l'a fait remarquer la députée.

Ce ne sont pas tellement les troupes qui sont le gros problème, mais bien les gens d'en face qui prennent la décision de mettre leur vie en jeu. Comment nos forces armées peuvent-elles avoir le moral et avoir confiance dans leur commandant en chef de facto s'il ne sait même pas dans quel sens se met un casque?

Si le gouvernement engage des troupes qui ne sont pas prêtes à jouer ce rôle, comme elle l'a dit, est-ce que la députée fera part de son point de vue au ministre de la Défense nationale et est-ce qu'elle s'opposera, comme le font les réformistes, à l'engagement de troupes canadiennes?

Mme Phinney: Madame la Présidente, je n'ai pas besoin de parler au ministre; il connaît déjà mon opinion parce que notre parti favorise la liberté d'opinion. Nous pouvons toujours dire ce que nous pensons.

Je suis certaine qu'on ne permettra jamais que des troupes canadiennes mal préparées et mal commandées soient envoyées en Bosnie. J'ai émis une opinion et j'attends celle des membres de notre parti qui sont plus au courant que moi des améliorations qui ont été apportées au matériel depuis que le comité a fait ces recommandations.

C'est ce que je pense maintenant, et si j'ai tort, je ne m'en offusquerai pas. Je sais également que les Américains seront très bien équipés et que nos troupes pourront se servir de leur équipement si elles n'ont pas ce qu'il leur faut.

M. Fred Mifflin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants, Lib.): Madame la Présidente, je félicite la députée de son intervention. C'est le genre de débat que nous espérons engager, et non pas les belles paroles creuses que l'on entend trop souvent, même au sein de notre parti. Les avis varient quant au type de troupes à déployer, à leur nombre, et ainsi de suite.

Je voudrais toucher un mot sur une déclaration très importante que la députée a faite. Je ne peux qu'être de son avis. Quand nous étions en ex-Yougoslavie, en Croatie et plus particulièrement en Bosnie, les militaires nous ont fait savoir, à juste titre d'ailleurs, que leur matériel était loin d'être approprié aux tâches qu'on leur avait confiées.

Lors d'une opération militaire, il est très rare que l'on soit parfaitement équipé pour accomplir sa mission. Quoi qu'il en soit, des mesures ont été prises en ce qui concerne le blindage des TTB et les autres véhicules afin de remédier à la situation. Comme les députés ne sont pas sans le savoir, et suivant en cela les recommandations du comité mixte spécial, nous avons mis l'accent sur l'amélioration des TTB, et on s'y emploie encore.

• (1705)

Il y avait un autre aspect qui nous sautait aux yeux. Le comité était préoccupé par le nombre d'affectations imposées aux soldats. Le comité mixte a recommandé, avec l'accord du troisième parti, si ce n'est pas de l'opposition officielle, que l'on augmente les effectifs de l'armée de 3 000 membres. Le rapport faisait état de 2 500 nouveaux soldats, mais on a abouti, je crois, à 3 000 fantassins, par opposition au personnel du quartier général. Cette mesure a été mise en oeuvre. Cela devrait améliorer grandement la rotation des hommes de combat et faciliter le travail des responsables de la logistique. Je tenais à le signaler.

M. Jack Ramsay (Crowfoot, Réf.): Madame la Présidente, il ne fait aucun doute que le gouvernement s'est engagé à participer à l'initiative des Nations Unies. Cependant, je serais beaucoup moins inquiet au sujet de la décision si nous pouvions être assurés qu'on répondra aux préoccupations qu'ont soulevées mon collègue et le député qui vient de terminer son intervention, à savoir les questions de moral, de leadership et, le plus important, de matériel. Je me sentirais beaucoup mieux si nos soldats étaient bien équipés et avaient un excellent leadership pour faire face à cette situation.

[Français]

M. Jean H. Leroux (Shefford, BQ): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Louis-Hébert.

Je désire intervenir aujourd'hui dans ce débat sur l'implication des Forces armées canadiennes à la force d'interposition dans l'ancienne Yougoslavie. Je suis d'accord sur le principe, mais pas sur la façon dont le gouvernement, et plus particulièrement le premier ministre et le ministre de la Défense se sont engagés avec nos partenaires de l'OTAN.

Premièrement, le premier ministre a déjà engagé le Canada, en principe, financièrement et en ressources humaines, le 23 novembre dernier, lors d'un discours prononcé au terme d'une rencontre avec le secrétaire général des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali, sans avoir au préalable obtenu l'assentiment de cette Chambre.

En effet, avant même que le Parlement canadien ne soit tenu de débattre de la question, la décision était déjà prise. À ma connaissance, le gouvernement devrait être au service du Parlement et